



GARANTIR
vos dommages

ASSURER
votre responsabilité

PROTÉGER
votre entreprise

ADH DÉPARTEMENT CONSTRUCTION, votre courtier en assurances spécialisé dans le domaine de la Construction et du BTP

NOS SERVICES S'ADRESSENT AUX

- Entreprises du BTP
- Professionnels de l'ingénierie du bâtiment (BET, Maître d'œuvre)
- CMI
- Fabricants
- Maîtres d'ouvrage (Bailleurs sociaux, etc...)



DÉCENNALE

- Garanties solides et adaptées
- Tarifs négociés et compétitifs
- Franchises ajustées



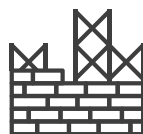
LOCATION D'ENGINES

- Responsabilité civile
- Dommages causés aux engins
- Sécurité de vos opérations



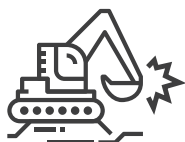
TOUS RISQUES CHANTIER

- Préserver les intérêts du Maître d'ouvrage et des intervenants
- Garantir les dommages à l'ouvrage
- Assurer les matériaux et équipements



DOMMAGES OUVRAGE

- Préfinancer les travaux de réparation
- Sécuriser le maître d'ouvrage
- Préserver son Patrimoine



BRIS DE MACHINE

- Couverture des dommages accidentels
- Origine interne, externe ou humaine
- Tarifs compétitifs et adaptés

En plus de ces principales garanties, les experts ADH du Département Construction agissent au quotidien à vos côtés pour trouver les protections adaptées à votre projet.



AVEC ADH DÉPARTEMENT CONSTRUCTION, sécurisez vos opérations de construction avec les protections et les compagnies d'assurances les plus adaptées à votre projet

OFFRE GLOBALE ADH DÉPARTEMENT CONSTRUCTION, ADH vous accompagne dès la création de votre entreprise et vous conseille à toutes les étapes de votre projet. Nous assurons vos matériels, biens, véhicules et engins en toutes circonstances. Nous couvrons la responsabilité de votre entreprise ainsi que votre propre responsabilité en qualité de dirigeant.

3 Raisons de confier votre assurance à un courtier expert en construction

ADH dispose de la plus importante équipe de chargés d'affaires dédiés à la Construction et BTP, au Nord de Paris. Nos solutions sont spécialement conçues pour les professionnels du Bâtiment.

1/ UN ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE ET ADAPTÉ

- En veille active, nous adaptons nos solutions à vos besoins.
- Révision annuelle de vos contrats pour les réajuster à l'évolution de votre activité.
- Conseils bienveillants et dans l'intérêt unique de votre entreprise.
- Réponse rapide et exhaustive, en souscription et en gestion.
- Accompagnement dans 120 pays étrangers avec notre réseau UNIBA.

2/ EXPERTISE FORTE ET COMPÉTITIVE

- Aux côtés des professionnels et des entreprises depuis plus de 80 ans.
- Courtier et agent général, notre groupe compare de manière exhaustive le marché.
- Expérience et expertise du secteur de la Construction utiles pour accompagner et sécuriser vos opérations.

3/ AUDIT ET PRÉVENTION DES RISQUES

- Analyse complète de votre opération et des interactions à toutes les étapes du projet.
- Compréhension de vos besoins et maîtrise de vos enjeux.
- Anticipation des risques humains, techniques, financiers par nos spécialistes.
- Sélection et négociation des solutions pertinentes, avec la compagnie d'assurance la plus adaptée.
- Norme ISO 9001 pour l'intégralité de nos services, pour toujours mieux vous servir.

Contactez-nous : Cabinet ADH

03 20 15 50 70 - contact@adh-assurances.fr

www.adh-assurances.fr

Siège social : ADH, 300 rue de Lille - Bâtiment B - 59520 Marquette-lez-Lille

